

Bruxelles, le 15 octobre 2025 (OR. en)

13970/25

FIN 1208

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Piotr SERAFIN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	15 octobre 2025
Destinataire:	Monsieur Nicolai WAMMEN, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 17/2025 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2025, conformément à l'article 31, paragraphe 1, du règlement financier.

Les délégations trouveront ci-joint le document BUDGET DEC(2025) 17.

p.j.: BUDGET DEC(2025) 17

13970/25

ECOFIN.2.A FR



BRUXELLES, LE 15/10/2025

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2025 SECTION III - COMMISSION TITRES: 01, 02, 03, 04, 06, 07, 09, 16

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 17/2025

INTRODUCTION

Conformément à l'article 31, paragraphe 1, du règlement (UE, Euratom) 2024/2509, le présent virement propose de transférer les crédits encore disponibles sur les lignes d'appui administratif non dissociées vers les lignes opérationnelles des programmes ou du pôle d'action, à la mise en œuvre desquels elles contribuent. Cela concerne les chapitres de la rubrique 1 (ITER, Mécanisme pour l'interconnexion en Europe, Programme pour une Europe numérique, Programme en faveur du marché unique et Programme spatial européen), de la rubrique 2b (L'UE pour la santé, Europe créative), de la rubrique 3 (LIFE) et de la facilité pour l'Ukraine.

Les crédits d'engagement et de paiement restant disponibles au titre des lignes d'appui administratif seront transférés vers les lignes opérationnelles des programmes, pour un montant total de 16 millions d'EUR.

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 17/2025

ORIGINE DES CRÉDITS

CHAPITR E	01 01	Dépenses d'appui administratif du pôle Recherche et innovation	POSTE	01 01 03 01	Dépenses relatives aux fonctionnaires et aux agents temporaires mettant en œuvre ITER	CND	-1 500 000
			POSTE	01 01 03 02	Personnel externe mettant en œuvre ITER	CND	-48 000
			POSTE	01 01 03 03	Autres dépenses de gestion pour ITER	CND	-204 000
CHAPITR E	02 01	Dépenses d'appui administratif du pôle «Investissements stratégiques européens»	POSTE	02 01 21 02	Dépenses d'appui pour le Secrétariat de l'évaluation des performances	CND	-781 158
			POSTE	02 01 21 74	l'environnement — Contribution du mécanisme pour	CND	-24 100
			POSTE	02 01 30 01	l'interconnexion en Europe — Transports Dépenses d'appui pour le programme pour une Europe numérique	CND	-2 000 000
CHAPITR E	03 01	Dépenses d'appui administratif du pôle «Marché unique»	POSTE	03 01 01 01	Dépenses d'appui pour le programme en faveur du marché unique	CND	-1 030 000
CHAPITR E	04 01	Dépenses d'appui administratif du pôle «Espace»	ARTICLE	04 01 01	Dépenses d'appui pour le programme spatial de l'Union	CND	-1 200 000
CHAPITR E	06 01	Dépenses d'appui administratif du pôle «Reprise et résilience»	POSTE	06 01 05 01	Dépenses d'appui au programme «L'UE pour la santé»	CND	-114 000
			POSTE	06 01 05 73	Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique — Contribution du programme «L'UE pour la santé»	CND	-195 879
CHAPITR E	07 01	Dépenses d'appui administratif du pôle «Investissement dans le capital humain, la cohésion sociale et les valeurs»	POSTE	07 01 04 01	Dépenses d'appui pour le programme «Europe créative»	CND	-1 250 000
CHAPITR E	09 01	Dépenses d'appui administratif du pôle «Environnement et action pour le climat»	POSTE	09 01 01 01	Dépenses d'appui pour le programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE)	CND	-170 000
			POSTE	09 01 01 74	Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement — Contribution du programme pour	CND	-396 524
CHAPITR E	16 01	Dépenses d'appui administratif s'inscrivant en dehors des plafonds annuels fixés dans le cadre financier pluriannuel	ARTICLE	16 01 06	l'environnement et l'action pour le climat (LIFE) Dépenses d'appui au titre de la facilité pour l'Ukraine	CND	-7 068 595

DESTINATION DES CRÉDITS

CHAPITR E	01 04	Réacteur thermonucléaire expérimental international (ITER)	ARTICLE	01 04 01	Construction, fonctionnement et exploitation des installations ITER — Entreprise commune européenne ITER — et le	CE	1 752 000
			ARTICLE	01 04 01	développement de l'énergie de fusion Construction, fonctionnement et exploitation des installations ITER — Entreprise commune européenne ITER — et le	СР	1 752 000
CHAPITR E	02 03	Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)	ARTICLE	02 03 01	développement de l'énergie de fusion Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) — Transports	CE	805 258
			ARTICLE	02 03 01	Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) — Transports	СР	805 258
CHAPITR E	02 04	Programme pour une Europe numérique	POSTE	02 04 05 01	Déploiement	CE	2 000 000
_			POSTE	02 04 05 01	Déploiement	СР	2 000 000
CHAPITR E	03 02	Programme en faveur du marché unique	POSTE	03 02 01 01	Fonctionnement et développement du marché intérieur des biens et des services	CE	915 000
			POSTE	03 02 01 01	Fonctionnement et développement du marché intérieur des biens et des services	СР	915 000
			ARTICLE	03 02 06	Contribuer à un niveau élevé de santé humaine, animale et végétale	CE	115 000
			ARTICLE	03 02 06	Contribuer à un niveau élevé de santé humaine, animale et végétale	СР	115 000
CHAPITR E	04 02	Programme spatial de l'Union	ARTICLE	04 02 01	Galileo/EGNOS	CE	1 200 000
			ARTICLE	04 02 01	Galileo/EGNOS	СР	1 200 000
CHAPITR E	06 06	Programme «L'UE pour la santé»	ARTICLE	06 06 01	Programme «L'UE pour la santé»	CE	309 879
			ARTICLE	06 06 01	Programme «L'UE pour la santé»	СР	309 879
CHAPITR F	07 05	Europe créative	ARTICLE	07 05 01	Volet Culture	CE	200 000
_			ARTICLE	07 05 01	Volet Culture	СР	200 000
			ARTICLE	07 05 02	Volet Média	CE	1 050 000
			ARTICLE	07 05 02	Volet Média	СР	1 050 000

CHAPITR E	09 02	Programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE)	ARTICLE	09 02 01	Nature et biodiversité	CE	144 730
			ARTICLE	09 02 01	Nature et biodiversité	CP	144 730
			ARTICLE	09 02 03	Atténuation du changement climatique et adaptation à celui-ci	CE	222 060
			ARTICLE	09 02 03	Atténuation du changement climatique et adaptation à celui-ci	CP	222 060
			ARTICLE	09 02 04	Transition vers l'énergie propre	CE	199 734
			ARTICLE	09 02 04	Transition vers l'énergie propre	CP	199 734
CHAPITR F	16 06	Facilité pour l'Ukraine	POSTE	16 06 03 01	Mesures d'aide à l'adhésion à l'Union et autres mesures	CE	7 068 595
_			POSTE	16 06 03 01	Mesures d'aide à l'adhésion à l'Union et autres mesures	CP	7 068 595

FR 4 FR

Ligne	Ligne par ordre décroissant		Budget initial + BR (1)	Virements (2)	Exécution (3)	Montant disponible (4)=(1)+(2)-(3)	Virement proposé (5)	Variation (5/1)	Total (4±5)
01 01 03 01	Dépenses relatives aux fonctionnaires et aux agents temporaires mettant en œuvre ITER	CND	6 260 760	0	4 760 760	1 500 000	-1 500 000	-23,96 %	0
01 01 03 02	Personnel externe mettant en œuvre ITER	CND	255 750	0	207 750	48 000	-48 000	-18,77 %	0
01 01 03 03	Autres dépenses de gestion pour ITER	CND	1 654 102	0	910 633	743 469	-204 000	-12,33 %	539 469
01 04 01	Construction, fonctionnement et exploitation des installations ITER — Entreprise commune européenne ITER — et le développement de l'énergie de fusion	CE	478 335 069	0	478 335 069	0	1 752 000	0,37 %	1 752 000
01 04 01	Construction, fonctionnement et exploitation des installations ITER — Entreprise commune européenne ITER — et le développement de l'énergie de fusion	СР	633 898 679	0	473 213 274	160 685 405	1 752 000	0,28 %	162 437 405
02 01 21 02	Dépenses d'appui pour le Secrétariat de l'évaluation des performances	CND	1 337 500	-240 000	316 342	781 158	-781 158	-58,40 %	0
02 01 21 74	Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement — Contribution du mécanisme pour l'interconnexion en Europe — Transports	CND	7 810 100	0	7 786 000	24 100	-24 100	-0,31 %	0
02 01 30 01	Dépenses d'appui pour le programme pour une Europe numérique	CND	19 175 251	0	14 326 445	4 848 806	-2 000 000	-10,43 %	2 848 806
02 03 01	Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) — Transports	CE	1 662 889 897	0	1 639 239 858	23 650 039	805 258	0,05 %	24 455 297
02 03 01	Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) — Transports	СР	1 381 351 969	-1 000 000	265 404 320	1 114 947 649	805 258	0,06 %	1 115 752 907
02 04 05 01	Déploiement	CE	94 101 741	0	83 160 072	10 941 669	2 000 000	2,13 %	12 941 669
02 04 05 01	Déploiement	СР	113 282 273	0	74 203 422	39 078 851	2 000 000	1,77 %	41 078 851
03 01 01 01	Dépenses d'appui pour le programme en faveur du marché unique	CND	13 975 000	0	8 463 688	5 511 312	-1 030 000	-7,37 %	4 481 312
03 02 01 01	Fonctionnement et développement du marché intérieur des biens et des services	CE	24 985 000	0	14 623 214	10 361 786	915 000	3,66 %	11 276 786
03 02 01 01	Fonctionnement et développement du marché intérieur des biens et des services	СР	20 662 707	0	17 329 540	3 333 167	915 000	4,43 %	4 248 167
03 02 06	Contribuer à un niveau élevé de santé humaine, animale et végétale	CE	240 498 884	0	86 492 713	154 006 171	115 000	0,05 %	154 121 171
03 02 06	Contribuer à un niveau élevé de santé humaine, animale et végétale	СР	220 000 000	-355 091	142 740 399	76 904 510	115 000	0,05 %	77 019 510
04 01 01	Dépenses d'appui pour le programme spatial de l'Union	CND	8 050 000	0	4 066 879	3 983 121	-1 200 000	-14,91 %	2 783 121
04 02 01	Galileo/EGNOS	CE	1 220 732 673	0	1 220 732 673	0	1 200 000	0,10 %	1 200 000
04 02 01	Galileo/EGNOS	СР	1 090 000 000	0	478 761 709	611 238 291	1 200 000	0,11 %	612 438 291
06 01 05 01	Dépenses d'appui au programme «L'UE pour la santé»	CND	7 227 453	0	5 942 441	1 285 012	-114 000	-1,58 %	1 171 012
06 01 05 73	Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique — Contribution du programme «L'UE pour la santé»	CND	19 442 554	0	19 246 675	195 879	-195 879	-1,01 %	0

Ligne	Ligne par ordre décroissant		Budget initial + BR (1)	Virements (2)	Exécution (3)	Montant disponible (4)=(1)+(2)-(3)	Virement proposé (5)	Variation (5/1)	Total (4±5)
06 06 01	Programme «L'UE pour la santé»	CE	555 939 966	0	6 073 592	549 866 374	309 879	0,06 %	550 176 253
06 06 01	Programme «L'UE pour la santé»	СР	553 000 000	0	313 425 226	239 574 774	309 879	0,06 %	239 884 653
07 01 04 01	Dépenses d'appui pour le programme «Europe créative»	CND	6 287 469	0	4 081 663	2 205 806	-1 250 000	-19,88 %	955 806
07 05 01	Volet Culture	CE	107 894 641	0	49 338 576	58 556 065	200 000	0,19 %	58 756 065
07 05 01	Volet Culture	СР	109 761 016	-4 666 721	40 969 823	64 124 472	200 000	0,18 %	64 324 472
07 05 02	Volet Média	CE	189 459 771	0	130 605 201	58 854 570	1 050 000	0,55 %	59 904 570
07 05 02	Volet Média	СР	175 353 553	0	142 213 717	33 139 836	1 050 000	0,60 %	34 189 836
09 01 01 01	Dépenses d'appui pour le programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE)	CND	10 552 540	0	8 999 096	1 553 444	-170 000	-1,61 %	1 383 444
09 01 01 74	Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement — Contribution du programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE)	CND	17 258 107	0	16 861 583	396 524	-396 524	-2,30 %	0
09 02 01	Nature et biodiversité	CE	305 344 360	0	272 644 963	32 699 397	144 730	0,05 %	32 844 127
09 02 01	Nature et biodiversité	СР	154 909 483	-13 000 000	102 275 628	39 633 855	144 730	0,09 %	39 778 585
09 02 03	Atténuation du changement climatique et adaptation à celui-ci	CE	123 165 910	0	113 416 740	9 749 170	222 060	0,18 %	9 971 230
09 02 03	Atténuation du changement climatique et adaptation à celui-ci	СР	89 966 414	0	79 503 679	10 462 735	222 060	0,25 %	10 684 795
09 02 04	Transition vers l'énergie propre	CE	136 328 440	0	111 179 809	25 148 631	199 734	0,15 %	25 348 365
09 02 04	Transition vers l'énergie propre	СР	91 852 076	13 049 760	84 928 286	19 973 550	199 734	0,22 %	20 173 284
*16 01 06	Dépenses d'appui au titre de la facilité pour l'Ukraine	CND	73 704 438	-21 629 834	22 812 745	29 261 859	-7 068 595	-9,59 %	22 193 263
*16 06 03 01	Mesures d'aide à l'adhésion à l'Union et autres mesures	CE	155 000 000	21 629 834	155 515 000	21 114 834	7 068 595	4,56 %	28 183 429
*16 06 03 01	Mesures d'aide à l'adhésion à l'Union et autres mesures	СР	78 335 000	21 629 834	9 934 348	90 030 486	7 068 595	9,02 %	97 099 081
		0							
		RENFORCEMENT CP	15 982 256						
		PRÉLÈVEMENT CE	0						
		RENFORCEMENT CE	15 982 256						
		PRÉLÈVEMENT CND	-15 982 256						
		0							

^{*} Veuillez noter que les montants indiqués pour les lignes 16 01 06 et 16 06 03 01 comprennent les crédits reportés de l'exercice 2024 conformément au considérant 54 et à l'article 12 du règlement (UE) 2024/792, dans le cadre des montants proposés pour le virement, qui peuvent être mis à disposition à partir des crédits reportés de la ligne budgétaire 16 01 06.

Justifications

Prélèvement 01 01 03 01

Dépenses relatives aux fonctionnaires et aux agents temporaires mettant en œuvre ITER

La diminution de 1,5 million d'EUR est due à des retards dans la planification du recrutement des fonctionnaires tout au long de l'année. Ce montant peut être transféré vers la ligne opérationnelle 01 04 01, qui montre une capacité d'absorption en raison de l'augmentation des besoins en dépenses opérationnelles.

Prélèvement 01 01 03 02

Personnel externe mettant en œuvre ITER

La diminution de 48 000 EUR est due aux recrutements plus lents que prévu. Ce montant peut être transféré vers la ligne opérationnelle 01 04 01, qui montre une capacité d'absorption en raison de l'augmentation des besoins en dépenses opérationnelles.

Prélèvement 01 01 03 03

Autres dépenses de gestion pour ITER

La diminution de 0,2 million d'EUR est principalement due à une réévaluation des besoins en matière de missions, d'experts et de marchés publics. Ce montant peut être transféré vers la ligne opérationnelle 01 04 01, qui montre une capacité d'absorption en raison de l'augmentation des besoins en dépenses opérationnelles.

Renforcement 01 04 01

Construction, fonctionnement et exploitation des installations ITER — Entreprise commune européenne ITER — et le développement de l'énergie de fusion

En ce qui concerne Fusion for Energy, les besoins pour les années en cours et à venir sont régulièrement réévalués par l'entreprise commune et la Commission. En raison de la bonne progression du projet de réacteur thermonucléaire expérimental international (ITER), l'entreprise commune a accru ses besoins en dépenses opérationnelles, tant en crédits d'engagement qu'en crédits de paiement, principalement pour le chapitre «Construction d'ITER incluant préparation du site» du budget de l'entreprise commune. Par conséquent, il est proposé de transférer 1,8 million d'EUR vers la ligne à partir des lignes relatives aux dépenses d'appui d'ITER.

Prélèvement 02 01 21 02

Dépenses d'appui pour le Secrétariat de l'évaluation des performances

La mise en place du secrétariat du comité d'évaluation des performances a été retardée. En conséquence, le recrutement du personnel du secrétariat du comité d'évaluation des performances a également été retardé, certains contrats débutant plus tard que prévu initialement (avril 2025) et d'autres coûts, tels que les missions, ont également été réduits en conséquence. Par conséquent, un montant de 0,8 million d'EUR peut être transféré vers la ligne opérationnelle du MIE — Transports.

Prélèvement 02 01 21 74

Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement — Contribution du mécanisme pour l'interconnexion en Europe — Transports

Un montant de 24 100 EUR peut être transféré à la ligne opérationnelle du MIE — Transports, en raison de la baisse des coûts de personnel à l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA), principalement en raison d'un taux de vacance moyen plus élevé que prévu et d'indemnités pour voyage annuel inférieures aux estimations.

Prélèvement 02 01 30 01

Dépenses d'appui pour le programme pour une Europe numérique

Au 1^{er} septembre 2025, la Commission avait mis en place 52 contrats d'engagement de personnel pour le Bureau de l'IA, tandis qu'un total de 80 ETP était prévu pour 2025. Étant donné que le Bureau de l'IA a besoin d'un personnel très qualifié, doté d'une grande expertise dans le domaine concerné, le recrutement peut être compliqué. Par conséquent, le recrutement du nombre requis d'agents contractuels pour 2025 a accusé du retard, ce qui a entraîné un excédent de 2 millions d'EUR sur la ligne budgétaire administrative du Bureau de l'IA. Cet excédent peut être mis en œuvre sur la ligne opérationnelle du déploiement.

Renforcement 02 03 01

Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) — Transports

Il est proposé de transférer l'excédent de 0,8 million d'EUR sur les lignes de dépenses d'appui 02 01 21 02 et 02 01 21 74 vers la ligne opérationnelle du MIE — Transports qui montre une capacité d'absorption pour les tranches pluriannuelles des subventions octroyées.

Renforcement 02 04 05 01

Déploiement

L'excédent de 2 millions d'EUR sur la ligne des dépenses d'appui 02 01 30 01 peut être absorbé dans la ligne opérationnelle du déploiement, étant donné qu'il finance les actions de soutien du programme et que le nombre d'études à financer a augmenté.

Prélèvement 03 01 01 01

Dépenses d'appui pour le programme en faveur du marché unique

En raison d'un rythme plus lent que prévu dans le lancement de certaines actions, la signature de plusieurs contrats connexes devra être reportée à 2026. Par conséquent, un montant de 1 million d'EUR peut être transféré vers les lignes opérationnelles correspondantes.

Renforcement 03 02 01 01

Fonctionnement et développement du marché intérieur des biens et des services

En raison de changements imprévus dans l'exécution budgétaire, plusieurs projets relevant de la ligne budgétaire relative au marché intérieur nécessitent un financement supplémentaire et certaines obligations juridiques importantes initialement prévues pour 2026 doivent maintenant être mises en œuvre plus tôt. Par conséquent, il est proposé de transférer un montant de 0,9 million d'EUR à partir de la ligne de dépenses d'appui du programme en faveur du marché unique.

Renforcement 03 02 06

Contribuer à un niveau élevé de santé humaine, animale et végétale

En raison de retards dans le lancement de certaines actions et de contrats et études connexes, il est proposé de transférer 0,1 million d'EUR de la ligne de dépenses d'appui du programme en faveur du marché unique vers le volet concernant l'alimentation du programme en faveur du marché unique, ce qui montre la capacité d'absorption des crédits inutilisés.

Prélèvement 04 01 01

Dépenses d'appui pour le programme spatial de l'Union

Cette diminution est due à la diminution des besoins d'assistance technique pour Galileo/EGNOS. Une diminution similaire se reflète également dans la proposition de projet de budget 2026, dans laquelle un budget inférieur a été

requis pour la ligne relative aux dépenses d'appui par rapport à la programmation financière initiale. Par conséquent, un montant de 1,2 million d'EUR peut être transféré vers la ligne opérationnelle de Galileo/EGNOS.

Renforcement 04 02 01

Galileo/EGNOS

L'augmentation de 1,2 million d'EUR résulte de la diminution des besoins d'assistance technique dans la ligne de dépenses d'appui pour Galileo/EGNOS. Une augmentation similaire se reflète également dans la proposition de projet de budget 2026, où la ligne opérationnelle de Galileo est augmentée en réduisant la ligne des dépenses d'appui par rapport à la programmation financière initiale.

Prélèvement 06 01 05 01

Dépenses d'appui au programme «L'UE pour la santé»

Certaines actions prévues au titre des dépenses d'appui pour le programme «L'UE pour la santé» ayant été retardées, un montant de 0,1 million d'EUR peut être transféré à la ligne budgétaire opérationnelle pour être utilisée conformément au programme de travail.

Prélèvement 06 01 05 73

Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique — Contribution du programme «L'UE pour la santé»

Les besoins budgétaires pour 2025 de l'Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HaDEA) seront inférieurs au budget voté. En conséquence, un montant de 0,2 million d'EUR peut être transféré à la ligne budgétaire opérationnelle du programme «L'UE pour la santé».

Renforcement 06 06 01

Programme «L'UE pour la santé»

Le montant de 0,3 million d'EUR est le résultat d'excédents constatés sur les lignes de dépenses d'appui 06 01 05 01 et 06 01 05 73, qui libèrent respectivement 0,1 million d'EUR en raison de retards dans les actions prévues et 0,2 million d'EUR en raison des besoins moins élevés que prévu pour l'Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HaDEA).

Prélèvement 07 01 04 01

Dépenses d'appui pour le programme «Europe créative»

La planification révisée des dépenses dans le cadre de la rubrique «Dépenses d'appui pour le programme

"Europe créative"» présente un excédent de 1,3 million d'EUR, principalement dû à un nombre réduit d'études et d'événements approuvés. Ce montant peut être transféré vers la ligne budgétaire 07 05 01 «volet Culture» pour soutenir des projets supplémentaires (mesures de coopération) dans le domaine de la culture mis en œuvre par l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA), et à la ligne budgétaire 07 05 02 «Volet Média».

Renforcement 07 05 01

Volet Culture

La planification révisée des dépenses au titre de la ligne budgétaire 07 01 04 01 «Dépenses d'appui pour le programme "Europe créative"» fait apparaître un excédent de 0,2 million d'EUR qui peut être transféré à la ligne budgétaire «volet Culture» pour soutenir des projets supplémentaires (mesures de coopération) dans le domaine de la culture mis en œuvre par l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA).

Renforcement 07 05 02

Volet Média

En raison du nombre réduit d'études et d'événements approuvés, les besoins budgétaires de la ligne administrative 07 01 04 01 «Dépenses d'appui pour le programme —"Europe créative"» seront inférieurs aux estimations. L'excédent de 1,1 million d'EUR peut être mis en œuvre sur la ligne budgétaire «volet Média».

Prélèvement 09 01 01 01

Dépenses d'appui pour le programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE)

En raison des besoins inférieurs aux estimations initiales sur la ligne des dépenses d'appui du programme LIFE, 0,2 million d'EUR peuvent être transférés vers les lignes opérationnelles correspondantes.

Prélèvement 09 01 01 74

Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement — Contribution du programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE)

Il est proposé de transférer un montant de 0,4 million d'EUR vers les lignes opérationnelles du programme LIFE en raison de coûts de personnel inférieurs aux estimations initiales de l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA). Cet excédent s'explique notamment par les facteurs suivants: un taux moyen de vacance plus élevé, une allocation de voyage annuelle inférieure, des coûts de reclassement plus faibles et une incidence plus importante du congé parental pendant les mois d'été.

Renforcement 09 02 01

Nature et biodiversité

En raison des économies liées aux coûts de personnel recensées par l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA) au titre de la ligne budgétaire 09 01 01 74, il est proposé de transférer un montant de 0,1 million d'EUR à la ligne «Nature et biodiversité».

Renforcement 09 02 03

Atténuation du changement climatique et adaptation à celui-ci

Il est proposé de transférer un montant de 0,2 million d'EUR à la ligne opérationnelle 09 02 03 à la suite des excédents constatés sur les lignes administratives des programmes LIFE.

Renforcement 09 02 04

Transition vers l'énergie propre

En raison des économies liées aux coûts de personnel recensées par l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA) au titre de la ligne budgétaire 09 01 01 74, il est proposé de transférer un montant de 0,2 million d'EUR vers la ligne de transition vers l'énergie propre.

Prélèvement 16 01 06

Dépenses d'appui au titre de la facilité pour l'Ukraine

En raison des retards observés dans les procédures de recrutement et de passation de marchés pour la mise en place de la facilité pour l'Ukraine, un montant de 7,1 millions d'EUR (4,4 millions d'EUR de crédits nouveaux de 2025 et 2,6 millions d'EUR de crédits reportés de l'exercice 2024) peut être transféré vers la ligne budgétaire opérationnelle. Étant donné que la totalité du personnel est désormais recrutée et que les activités sont pleinement opérationnelles.

Renforcement 16 06 03 01

Mesures d'aide à l'adhésion à l'Union et autres mesures

Il est proposé de transférer l'excédent de 7,1 millions d'EUR (4,4 millions d'EUR de nouveaux crédits de 2025 et 2,6 millions d'EUR de crédits reportés de l'exercice 2024) sur la ligne des dépenses d'appui de la facilité pour l'Ukraine pour financer l'assistance fondée sur des projets au titre de la ligne budgétaire «Aide à l'adhésion à l'Union et autres mesures». Au sein de l'architecture de la facilité, ce soutien est acheminé par l'action «Facilité de coopération technique pour l'Ukraine». Cette action sous-tend l'alignement progressif de l'Ukraine sur l'acquis de l'Union européenne en vue de son adhésion future à l'Union, tout en soutenant la mise en œuvre du plan pour l'Ukraine. Dans le même temps, elle renforce la résilience et la capacité de l'Ukraine à faire face aux conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie, y compris en réparant d'urgence les infrastructures énergétiques. Elle finance des projets mis en œuvre en partenariat avec les États membres de l'Union dans le cadre d'une approche «Équipe Europe» et apporte un soutien à la société civile, aux médias et aux défenseurs des droits de l'homme.